



## WMO OMM

World Meteorological Organization  
Organisation météorologique mondiale  
Organización Meteorológica Mundial  
Всемирная метеорологическая организация  
المنظمة العالمية للأرصاد الجوية  
世界气象组织

### Secrétariat

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300  
CH 1211 Genève 2 – Suisse  
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11  
Fax: +41 (0) 22 730 81 81  
wmo@wmo.int – public.wmo.int

Ref.: 00331/2020-10 LCP

Notre réf.: 33788/2019/WDS/DPFS

7 janvier 2020

Annexe: 1 (disponible en anglais seulement)

Objet: Invitation – Réunion de l'Équipe d'experts conjointe CSB-CCI pour les prévisions opérationnelles infrasaisonnnières et à plus longue échéance (IPET-OPSL) (Offenbach, Allemagne, 4–7 février 2020)

Suite à donner: Faire savoir au Secrétariat de l'OMM avant le **20 janvier 2020** si vos experts pourront participer à la réunion mentionnée en objet

Madame, Monsieur,

La Commission des systèmes de base (CSB) et la Commission de climatologie (CCI) ont significativement renforcé leur coopération par l'intermédiaire de l'IPET-OPSL, laquelle a été créée pour favoriser la mise au point de systèmes de production opérationnels de prévisions visant des échéances plus longues que la moyenne échéance.

Comme vous vous en souviendrez peut-être, à sa dix-huitième session, le Congrès météorologique mondial a adopté la [résolution 7 \(Cg-18\)](#) – Établissement de commissions techniques de l'OMM pour la dix-huitième période financière (*Rapport final abrégé de la dix-huitième session du Congrès* (OMM-N° 1236)), au titre de laquelle il a décidé d'établir, conformément à l'article 8 g) de la Convention, deux commissions techniques pour la dix-huitième période financière: la Commission des observations, des infrastructures et des systèmes d'information (Commission des infrastructures) et la Commission des services et applications se rapportant au temps, au climat, à l'eau et à l'environnement (Commission des services). Une réunion aura lieu fin mars 2020 pour définir les sous-structures de ces nouvelles commissions ainsi que les sujets qu'elles examineront en priorité pendant l'intersession 2020–2023.

Dans ce contexte, il est nécessaire que l'IPET-OPSL se réunisse pour envisager les grands domaines de travail prioritaires de la Commission des infrastructures puis les recommandations à présenter à la soixante-douzième session du Conseil exécutif. J'ai le plaisir de vous informer que, à l'aimable invitation de l'Allemagne, la dernière réunion de l'Équipe d'experts aura ainsi lieu dans les locaux du Service météorologie allemand, à Offenbach, du 4 au 7 février 2020. Par conséquent, je vous saurais gré de bien vouloir faire savoir au Secrétariat de l'OMM avant le **20 janvier 2020** si vos experts (voir la liste ci-jointe) pourront participer à la réunion mentionnée en objet.

Des informations complémentaires ainsi que d'autres documents pertinents, notamment l'ordre du jour provisoire et le plan de documentation de la réunion, seront publiés en temps utile sur le site Web de l'OMM à l'adresse: <https://community.wmo.int/meetings>.

Compte tenu de la modicité des fonds alloués à cette réunion, nous espérons que votre Service pourra prendre en charge les frais de participation de vos experts. Si toutefois cela n'était pas possible, l'OMM pourrait envisager d'accorder, sur demande, une assistance

Aux: Représentants permanents (ou directeurs des Services météorologiques ou hydrométéorologiques) des Membres de l'OMM suivants: Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Barbade, Brésil, Canada, Chine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Japon, Nouvelle-Zélande, République de Corée, Royaume-Uni, et la Directrice du Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme (distribution restreinte)

financière destinée à couvrir les frais de participation (billets d'avion et/ou indemnité journalière de subsistance).

Je tiens à attirer votre attention sur les dispositions suivantes:

*«Pour les personnes qui ne font pas partie de son personnel mais qui sont autorisées à voyager à ses frais et/ou au bénéfice d'une indemnité journalière de subsistance, l'OMM accepte une responsabilité limitée en matière de compensation en cas de décès, maladie ou accident imputable à la présence à des réunions ou à l'exercice de fonctions au service de l'Organisation. Ces personnes doivent donc prendre entièrement à leur charge toute dépense découlant de circonstances étrangères à leur présence à des réunions ou à l'exercice de fonctions au service de l'Organisation et il leur appartient de conclure toute assurance sur la vie, assurance maladie ou toute autre forme d'assurance qu'elles jugeraient utiles.»*

En vous remerciant du soutien que vous apportez aux programmes et activités de l'OMM, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(W. Zhang)  
pour le Secrétaire général

<b>Name</b>	<b>Country</b>	<b>Organization</b>
David JONES	Australia	Bureau of Meteorology
Caio COELHO (Co-chair)	Brazil	Center for Weather Forecast and Climate Studies (CPTEC)
Cédric VAN MEERBEECK	Barbados	Caribbean Institute for Meteorology and Hydrology
Bertrand DENIS	Canada	Environment and Climate Change Canada
Peiqun ZHANG	China	China Meteorological Administration
Laura FERRANTI	ECMWF	European Centre for Medium-Range Weather Forecasts
Jean-Pierre CERON	France	Météo-France
Jean-Michel SOUBEYROUX	France	Météo-France
Kristina FRÖHLICH	Germany	Deutscher Wetterdienst (DWD)
Yuhei TAKAYA	Japan	Japan Meteorological Agency
Nicolas FAUCHEREAU	New Zealand	The National Institute of Water and Atmospheric Research (NIWA)
Juyoun LIM	Rep. of Korea	Korea Meteorological Administration
Vladimir KRYJOV	Russian Federation	Russian Federal Service for Hydrometeorology and Environmental Monitoring (ROSHYDROMET)
Kelebogile MATHOLE	South Africa	South African Weather Service
Jeffery KNIGHT	UK	Met Office
Arun KUMAR (Co-Chair)	USA	NOAA National Weather Service